

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL D'OLWISHEIM  
Ayant eu lieu le vendredi 24 février 2023 à 18 heures 30  
Salle de réunion du Conseil Municipal**

Date de la convocation : 17 février 2023

Ouverture de la séance : à 18 h 30 par le Maire Alain RHEIN

Membres en exercice : 11

Pierre ALEXANDRE, Evelyne DA SILVA, Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

Présents : 9

Pierre ALEXANDRE, Evelyne DA SILVA, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER.

Absents, excusés : 2

Martine GITZ qui a donné procuration à Jean-Marie JACOB  
Jacques WAHL qui a donné procuration à Jean-Claude MICHEL

Nombre de votants : 11 dont 2 procurations

**ORDRE DU JOUR :**

- ❖ 1. Désignation du (de la) secrétaire de séance
- ❖ 2. Procès-verbal de la séance du jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2022
- ❖ 3. Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale
- ❖ 4. Aménagement de la rue des Jardins : Tranche C  
Convention pour le raccordement au réseau public de distribution géré par SER
- ❖ 5. Divers

❖ **1. DÉSIGNATION DU (DE LA) SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Conformément à l'article L. 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

- **Désigne** Monsieur Pierre ALEXANDRE, secrétaire de séance.

Nombre de votants : 11 dont 2 procurations

POUR : 11 dont 2 procurations

Pierre ALEXANDRE, Evelyne DA SILVA, Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Monsieur Pierre ALEXANDRE est nommé secrétaire de séance.

❖ **2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU JEUDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2022**

Le procès-verbal de la séance du jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2022 est adopté par :

Nombre de votants : 11 dont 2 procurations

POUR : 11 dont 2 procurations

Pierre ALEXANDRE, Evelyne DA SILVA, Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

❖ **3. ASSUJETTISSEMENT DES LOGEMENTS VACANTS À LA TAXE D'HABITATION SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES ET AUTRES LOCAUX MEUBLÉS NON AFFECTÉS À L'HABITATION PRINCIPALE**

Le Maire d'Olwisheim expose les dispositions de l'article 1407 bis du code général des impôts permettant au conseil municipal d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Il rappelle les conditions d'assujettissement des locaux et les critères d'appréciation de la vacance et précise qu'en cas d'imposition erronée liée à l'appréciation de la vacance, les dégrèvements en résultant sont à la charge de la collectivité.

La discussion porte sur l'intérêt d'instaurer une telle taxe.

L'intérêt principal consiste à inciter les concitoyens à ne pas laisser des logements inoccupés.

Vu l'article 1407 bis du code général des impôts,

**Il est proposé le délibéré suivant,**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

- **Décide** d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.
- **Charge** le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Nombre de votants : 11 dont 2 procurations

POUR : 8 dont 1 procuration

Evelyne DA SILVA, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

CONTRE : 1 dont 1 procuration

Martine GITZ

ABSTENTIONS : 2

Pierre ALEXANDRE, Laurent HUSSER.

❖ **4. AMÉNAGEMENT DE LA RUE DES JARDINS : TRANCHE C**  
**CONVENTION POUR LE RACCORDEMENT AU RÉSEAU PUBLIC DE**  
**DISTRIBUTION GÉRÉ PAR SER**

Le Maire présente au conseil la convention proposée par Strasbourg Électricité Réseaux pour le raccordement au Réseau Public de Distribution d'électricité du futur lotissement, tranche C, rue des Jardins à Olwisheim.

Cette convention numéro d'affaire 2022613123, contient les dispositions techniques et financières de l'opération.

Les frais de raccordement ainsi que la contribution financière sont estimés à 56 646,40 € H.T. soit 67 975,68 € T.T.C.

**Il est proposé le délibéré suivant,**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

- **Approuve** la convention proposée par Strasbourg Électricité Réseaux pour un montant estimatif de 56 646,40 € HT soit 67 975,68 € T.T.C.
- **Autorise** le Maire à signer l'ensemble des documents
- **Impute** la dépense en investissement à l'article 21534 des Budgets Primitifs 2023-2024.

Nombre de votants : 11 dont 2 procurations

POUR : 11 dont 2 procurations

Pierre ALEXANDRE, Evelyne DA SILVA, Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

❖ **5. DIVERS**

- Urbanisme

Demande de Permis de Construire de M. Thibaut ARBEIT et Mme Laura REINLING

Demande de Permis de Construire de Monsieur Denis LITT

Demande de Permis de Construire de M. Franck SCHNEIDER et Mme Romane SENDEL

Demande de Permis d'Aménager modificatif de la SCI Yvette

- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, tous papiers, emballages en plastique, métal ou carton se jettent dans la poubelle jaune. Le Maire tient à rappeler que sur demande du citoyen et sans frais supplémentaire, une petite poubelle jaune peut être échangée contre une grande.

Le Maire lève la séance à 19 heures 30.